

COMMUNAUTE DE COMMUNES SOMME SUD OUEST

ECHEANCIER DE PRELEVEMENT 2024 REDEVANCE FOYER 1 PERSONNE

Pour le règlement de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères, vous avez opté pour le prélèvement automatique. Vous serez donc prélevé du montant indiqué suivant l'échéancier ci-dessous.

Date	Montant
13 mai 2024	20.00 €
13 juin 2024	20,00 €
15 juillet 2024	20,00 €
13 août 2024	20,00 €
13 septembre 2024	20,00 €
14 octobre 2024	20,00 €
13 novembre 2024	15,00 €
Total	135.00 €

PENSEZ A SURVEILLER L'APPROVISIONNEMENT DE VOTRE COMPTE